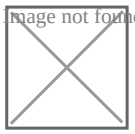

Comment contester une notification de fraude CAF

Par **seb tapicci**, le **29/07/2018** à **00:40**

Bonjour,

Suite à mon arrêt de travail, l'assurance du crédit immobilier a pris en charge 100 % des mensualités du crédit, je n'ai pas déclaré à la CAF car je ne savais pas que cela devait être déclaré et, du coup, la CAF m'a versé l'aide au logement.

Aujourd'hui, je reçois une notification de fraude avec une amende de 150 € en plus de tout rembourser 3.500 €.

Je souhaite contester que ce n'est pas une fraude mais simplement que je ne le savais pas. Comment puis conteste la fraude ? Je vais, bien sûr, rembourser mais je n'accepte pas que l'on me mette dans la catégorie des fraudeurs, c'est la première fois que cela m'arrive.

Merci d'avance pour l'info sur la procédure.

Par **Visiteur**, le **29/07/2018** à **08:08**

Bonjour
Je pense que votre réponse est là...

[https://www-aide--sociale-fr.cdn.ampproject.org/v/s/www.aide-sociale.fr/reclamation-caf/amp/?usqp=mq331AQECAEoAQ%3D%3D&amp_js_v=0.1

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés